

**AVIS AUX PORTEURS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) - Amundi PEA MSCI Emerging Asia ESG Leaders UCITS ETF (FR0013412012) (le « Fonds »)**

Les termes en majuscule figurant dans la présente lettre correspondent aux termes définis dans le prospectus des du Fonds (le « **Prospectus** »).

Paris, le 19 mai 2025

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous comptons parmi les porteurs du Fonds, dont la société de gestion est Amundi Asset Management (ci-après « **Amundi** » ou la « **Société de gestion** »).

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, le plus fidèlement possible, la performance en euro de l'Indice « MSCI EM ASIA ESG LEADERS SELECT 5% ISSUER CUSTOM CAPPED » (l'« **Indicateur de Référence** »), quelle que soit son évolution, positive ou négative.

Par le présent avis, la Société de gestion du Fonds vous informe que l'Administrateur de l'Indicateur de Référence du Fonds a décidé de procéder aux modifications décrites dans le tableau ci-dessous à compter du 2 Juin 2025 (la « **Date d'Effectivité** »).

Modification	Avant la Date d'Effectivité	A compter de la Date d'Effectivité
<b>Changement de Nom de l'Indicateur de Référence</b>	MSCI EM ASIA ESG LEADERS SELECT 5% ISSUER CUSTOM CAPPED	MSCI EM Asia Screened Select ex Thermal Coal Index
<b>Modification de la méthodologie de l'Indicateur de Référence</b>	<p>Approche intégrant des critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (« <b>ESG</b> ») :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exclusion de certaines activités fondées sur des critères ESG tels que déterminés selon la méthodologie de MSCI ESG Research: alcool, jeux de hasard, tabac, énergie nucléaire, armes conventionnelles, armes nucléaires, armes controversées, armes à feu civiles, charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels ;</li> <li>- Notation des sociétés restantes en fonction de leur</li> </ul>	<p>Approche intégrant des critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (« <b>ESG</b> ») :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Exclusion de certaines activités fondées sur des critères ESG (déterminés selon la méthodologie de MSCI ESG Research): tabac, armes controversées, armes à feu civiles, pétrole et gaz arctiques, réserves de charbon thermique et génération d'électricité thermique au charbon. En complément, sur la base de notations et dans la limite des seuils définies par MSCI, sont exclus</li> </ul>

	<p>capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG ; la notation détermine l'admissibilité à l'inclusion dans l'Indice MSCI EM ASIA ESG Leaders Select 5% Issuer Custom Capped Index :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les sociétés qui ne sont pas des composantes existantes de l'Indice MSCI EM ASIA ESG Leaders Select 5% Issuer Custom Capped Index doivent avoir une notation MSCI ESG supérieure ou égale à « BB » et une notation MSCI ESG Controversies supérieure ou égale à « 3 » pour être admissibles ;</li> <li>○ Les composantes de l'Indice MSCI EM ASIA ESG Leaders Select 5% Issuer Custom Capped Index doivent avoir une notation MSCI ESG supérieure ou égale à « BB » et une notation MSCI ESG Controversies supérieure ou égale à « 1 » pour être admissibles.</li> </ul> <p>- L'Indice MSCI EM ASIA ESG Leaders Select 5% Issuer Custom Capped Index est ensuite construit en adoptant une approche « Best-in-Class » aux titres admissibles restants dans l'univers sélectionné : seuls les titres des sociétés avec les notations ESG les plus élevées et qui représentent 50 % de la capitalisation boursière dans chaque secteur de la classification Global Industry</p>	<p>de l'Indice les sociétés identifiées comme impliquées dans des controverses ESG ou en désaccord avec les Pacte Mondial de l'ONU (« UNGC »)</p> <p>ii. Réduction de l'intensité carbone : Un processus itératif est ensuite appliqué afin de réduire d'au moins 30% l'intensité des émissions de gaz à effet de serre entre l'Indice et l'Indice Parent. Si la cible de réduction n'est pas atteinte après le processus d'exclusion présenté en i, un processus itératif est mis en place :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les titres sont classés en fonction de leur intensité carbone</li> <li>2. Le titre possédant l'intensité carbone la plus élevée est exclu de l'Indice. L'intensité carbone totale de l'indice est recalculée et comparée à celle de l'Indice Parent.</li> <li>3. Si la différence d'intensité carbone entre l'Indice Parent et l'Indice est supérieure ou égale à 30% le processus itératif se termine. Dans le cas contraire, de nouveaux titres seront exclus par les étapes 1 et 2 jusqu'à observer une réduction de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 30%.</li> </ol>
--	--	--

	<p>Classification Standard (GICS) de l'Indice Parent sont inclus dans l'Indice MSCI EM ASIA ESG Leaders Select 5% Issuer Custom Capped Index. L'approche Best-in-Class vise à privilégier les sociétés les plus performantes au sein d'un univers, d'un secteur ou d'une classe. Avec ce filtre « Best-in-Class », le Fonds suit une approche extra-financière engageante permettant de réduire d'au moins 20 % la taille de l'Univers d'Investissement (en nombre d'émetteurs).</p>	
--	--	--

Veuillez noter que les modifications apportées à la méthodologie de l'Indicateur de Référence n'ont aucun impact sur l'objectif de gestion du Fonds ni sur sa politique d'investissement. Les autres caractéristiques du Fonds demeurent inchangées.

Le Fonds supportera les coûts de transaction liés à ce changement.

Afin de refléter les modifications apportées à l'Indicateur de Référence, la Société de gestion a décidé de modifier le nom du fonds comme suit :

Nom du Fonds avant la Date d'Effectivité	Nom du Fonds à compter de la Date D'Effectivité
Amundi PEA MSCI Emerging Asia ESG Leaders UCITS ETF	Amundi PEA Asie Emergente (MSCI Emerging Asia) Screened UCITS ETF

Le Prospectus et le Document d'Informations Clés (DIC) du Fonds seront modifiés en conséquence à la Date d'Effectivité.

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire et important de prendre connaissance du Prospectus et du Document d'Informations Clés du Fonds disponibles sur le site [www.amundiETF.fr](http://www.amundiETF.fr). Ces mêmes documents sont aussi consultables sur le site de l'AMF, [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org), ou disponibles sur demande auprès de la Société de gestion.

Pour plus de détails, veuillez-vous rapprocher de votre conseiller financier habituel ou nous contacter à l'adresse [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr), rubrique « Contactez-nous ».

Vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions de bien vouloir agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**AMUNDI ASSET MANAGEMENT**  
**Benoit Sorel**

Responsable de la ligne métier ETF, Indiciel et Smart beta